

AVIS AUX AVOCATS ET JUSTICIAIBLES

L'AUDIENCE DE LA MISE EN ÉTAT DU MERCREDI 03 DÉCEMBRE 2025
EST RENVOYÉE EN BLOC AU MERCREDI 04 FÉVRIER 2026.

TOUS LES DOSSIERS INSCRITS AU RÔLE DE L'AUDIENCE DE LA MISE EN ÉTAT
DU 05 NOVEMBRE 2025, PRÉCÉDEMMENT RENVOYÉS AU 03 DÉCEMBRE 2025,
SONT PLUTÔT RENVOYÉS À L'AUDIENCE DU MERCREDI 07 JANVIER 2026.

N.B. : IL Y A LES DOSSIERS DE L'AUDIENCE DES MOIS IMPAIRS AU SEIN DE LA PREMIERE
CHAMBRE DE LA MISE EN ÉTAT. AUTREMENT DIT, IL Y A 02 RÔLES AU SEIN DE CETTE
CHAMBRE : RÔLE DES AUDIENCES DES MOIS PAIRS ET RÔLE DES AUDIENCES DES MOIS IMPAIRS.

Fait à Lomé, ce 02 décembre 2025

